



Déclaration liminaire de l'UNSA EDUCATION

au CDEN du 13 février 2018

Monsieur le Préfet,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,

Madame la Vice Présidente du Conseil Départemental,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

La préparation de la rentrée 2018 sera la première de notre nouveau ministre, Mr Jean Michel Blanquer. Rentrée pour laquelle la politique budgétaire en matière d'éducation se concrétise.

Pour cette rentrée 2018, donc, notre département devra accueillir plus d'élèves dans le second degré mais avec moins de moyens. Les collèges du département seront donc bien plus remplis que ce qu'ils n'étaient à la rentrée précédente. Même si cette augmentation se fait dans le cadre des seuils bas arrêtés par M. le Recteur en fonction de la catégorie de ces collèges, cette augmentation du nombre d'élèves par classe est bien réelle et ne sera pas sans conséquences sur les conditions d'apprentissage et le climat scolaire.

Pour l'UNSA EDUCATION, l'école de la confiance ne se décrète pas, la confiance doit se gagner par des choix cohérents, s'inscrivant dans une nécessaire continuité pédagogique et budgétaire. Cette confiance ne nous semble pas compatible avec les multiples annonces faites par le gouvernement concernant les collèges depuis Juin 2017 et ayant uniquement pour but de satisfaire politiquement certains conservatismes.

Concernant le premier degré, la dotation de 261 postes dans notre académie pouvait laisser à penser que la priorité était bien donnée aux écoles.

Cependant cette dotation ne couvre pas la poursuite demandée du dédoublement en CP et CE1 dans notre académie, et notre département se retrouve avec une dotation de zéro poste. En décidant une réduction des effectifs uniquement en CP et CE1 dans l'éducation prioritaire, et ce sans en donner les moyens suffisants, le ministre va dégrader les conditions d'enseignement et d'apprentissage partout ailleurs.

Pour équilibrer sa dotation, l'administration dans son projet de carte scolaire est donc conduite à fermer des classes et des dispositifs, malgré la volonté affichée de Mr le DASEN pour limiter les fermetures dans les petites écoles rurales.

Comme nous le redoutions, le dispositif "plus de maîtres que de classes" est le premier impacté. Il est regrettable et alarmant de voir sacrifier ce dispositif qui permettait une réelle amélioration des pratiques professionnelles et bénéficiait à l'ensemble de l'école. Ce dispositif, tout comme le dédoublement des CP et

des CE1 en REP est indissociable de l'accompagnement et de la formation des enseignants pour faire évoluer leur pratique professionnelle.

Nous soulignons grandement l'attention de l'administration sur le maintien des effectifs de la brigade de Formation Continue y compris les deux postes spécifiques d'aide aux directeurs et dispositif moins de 3 ans .

Toutefois nous ne pouvons toujours pas nous satisfaire du nombre insuffisant d'enseignants accédant à la formation continue. Il est primordial que cette voie soit développée pour pouvoir s'adapter aux évolutions de notre métier.

Dans notre département, comme ailleurs, les enseignants doivent accompagner de plus en plus d'élèves difficiles et le climat scolaire s'en trouve très souvent détérioré . Cette évolution du métier doit être prise en compte au niveau départemental. Il est regrettable que les créations d'emplois d'enseignants ne permettent pas aujourd'hui encore, d'améliorer les remplacements ainsi que la formation continue de ces derniers, ni de développer les "plus de maîtres que de classes" ainsi que les RASED afin que l'école reste un lieu d'épanouissement pour tous.

L'école primaire française largement sous-investie et marquée par des inégalités insupportables doit faire l'objet d'un engagement financier massif pour réaliser les transformations nécessaires sans peser sur le reste du système éducatif. Les choix faits par le gouvernement dans le budget 2018 ne répondent pas à cet enjeu de société.

Pour finir, concernant l'avenir de la fonction publique, l'UNSA EDUCATION constate que le gouvernement lance des chantiers sans discussion préalable avec les organisations syndicales, sans attendre la fin de la consultation qu'il a lancée, sans qu'un débat national autour de la Fonction publique n'ait eu lieu, ni pendant la campagne présidentielle, ni au parlement.

Notre Fonction publique doit évoluer mais elle doit le faire dans le respect des principes républicains essentiels et dans la préservation des acquis sociaux actés par le CNR .

Enfin, concernant le paritarisme, nous réaffirmons ici notre attachement aux Comités Techniques (CT), aux Commissions Administratives Paritaires (CAPD) et aux Comités d'Hygiène , de Sécurité et de Conditions de Travail (CHSCT).

Je vous remercie de votre écoute.

Les représentants de l'UNSA Education

Nathalie MAES et David VAN-OUTRYVE